

## CHRONIQUE GENEVOISE...

**La parole de M. Didier.** - Le principal argument que M. Favon fit valoir au *Grand Conseil* pour obtenir la grâce de Pablo Nin fut que la libération de notre camarade serait suivie de son expulsion. C'est une peine que le jury et la Cour, sauf erreur, n'avaient pas prononcée; il eût donc été plus exact de parler de commutation de peine et non de grâce.

Tout le monde n'a peut-être pas oublié l'histoire de cet autre malheureux, dont son avocat, un excellent conservateur, avait prié le Tribunal de prolonger la détention, mais de ne pas prononcer l'expulsion, son client ayant déjà à Genève des moyens d'existence assurés qu'il lui serait bien difficile de trouver ailleurs. Cour et jury acquiescèrent à cette demande, firent bonne mesure en fait de prison, en excluant l'expulsion. On devine aisément le reste: notre homme n'était pas plutôt libéré qu'on le conduisait à la frontière.

Avec les délégués de la *Fédération ouvrière* nous avons demandé au *Département de Justice et Police* de surseoir pendant 24 ou 48 heures à l'exécution de l'arrêté d'expulsion contre Nin; mais M. Didier s'y refusa, alléguant que s'il arrivait un incident quelconque pendant ce temps, il en serait responsable. Par contre, il promit d'abord aux délégués de la *Fédération* que nous pourrions voir Nin une heure avant son départ, le jeudi 31 janvier à midi, puis, prétextant l'inflexible rigueur du *Procureur général*, il revint sur cette promesse et nous donna sa parole que Nin serait à la gare le vendredi matin un peu avant 6 heures, pour prendre le train de 6h50.

Six camarades, et les deux délégués de la *Fédération*, que nous remercions vivement, pour tout le dévouement dont ils ont fait preuve, s'étaient donc rencontrés à la gare le vendredi matin un peu avant 6 heures pour saluer Nin une dernière fois. D'abord, nous égayâmes l'attente en parlant de notre terre hospitalière, de M. Kronauer, qui, s'étant par un heureux hasard dégrisé, n'avait pas à son tour proposé au *Conseil fédéral* un arrêté d'expulsion contre Nin, de notre souveraineté obligée de se plier au bon plaisir des serviteurs du peuple, des grèves passées... et surtout des futures, pour lesquelles seraient utilisées les douloureuses expériences faites. Mais à la fin, ne voyant rien venir et comprenant avoir été trompés, une colère bien naturelle s'empara de nous. C'est à ce moment qu'un individu à mine louche, bêtement truqué, s'approcha de nous en murmurant: «*Nom de Dieu! c'est dégoûtant. Je suis étranger, mais si j'étais suisse, c'est moi qui crierais: "Vive la sociale! vive l'anarchie!"*». Il fut reçu comme il convenait et il disparut aussitôt, comprenant qu'il aurait pu lui en cuire d'insister. Ceux qui ont imaginé une provocation si idiote, feront bien de se rappeler à l'avenir que nous laissons certaines démonstrations à ces politiciens, qui, les dimanches de triomphes électoraux, mobilisent tous les racoleurs et souteneurs pour venir hurler et applaudir sous leurs fenêtres. Nous avouons ne pas disposer comme eux d'un personnel ad hoc pour semblable besogne, et d'ailleurs, nous craignerions trop de nous exposer à de bien regrettables confusions.

Le train de 6 h. 50 parti, nous nous rendîmes à l'Évêché, où M. Perrin nous assura que le retard ne lui avait été nullement imputable et qu'il regrettait lui aussi d'avoir été mystifié, ayant dû se lever inutilement une heure plus tôt. La veille au soir le *Département de Justice et Police* l'avait prévenu une dernière fois qu'un agent de la sûreté viendrait chercher Nin à 5h30; la faute ne pouvait donc être attribuée qu'à cet agent qui avait dû rester endormi (?). Naturellement, personne de nous n'a cru à cette excuse; les agents sont soumis à une discipline militaire et savent, en outre, que le meilleur moyen d'obtenir de l'avancement, c'est de montrer du zèle vis-à-vis des anarchistes. On peut être certain que lorsqu'il s'agit d'un d'entre nous, ils ne restent pas endormis.

Nin partait le jour même à 12h45. Il nous a déjà écrit de Londres, pour nous annoncer qu'il a fait bon voyage et nous donner les meilleures nouvelles, remerciant en même temps tous ceux qui se sont intéressés à lui.

Pour conclure, nous n'étonnerons personne en disant que la parole de M. Didier vaut moins que celle d'une des malheureuses enfermées dans les établissements nationalisés le 22 mars. MM. les socialistes sont d'ailleurs priés de le porter une fois de plus sur leur liste aux prochaines élections.

**Luigi BERTONI.**

-----